



Reconnue d'utilité publique



LIVRET D'ACCUEIL

Foyer d'accueil médicalisé - **Plan-d'Orgon**



Bienvenue à vous !

Toutes les équipes du foyer d'accueil médicalisé *L'Oustalet* vous souhaitent la bienvenue. Chaque personne est là pour faciliter votre installation et vous offrir l'attention et les soins nécessaires à votre bien-être personnel.

Les informations contenues dans ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de l'établissement et les détails pratiques de votre quotidien.

Nous vous invitons à le lire et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre à vos questions.

Vous accompagner dans vos choix de vie et d'activités, assurer votre sécurité, respecter votre intimité sont nos priorités.

N'hésitez donc pas à nous solliciter.

La direction



L'établissement propose 26 places d'accueil en hébergement permanent, 2 places en hébergement temporaire et 3 places d'accueil de jour.



Votre cadre de vie

Située au cœur du village de Plan-d'Orgon, à proximité des commerces et de la mairie, la résidence *L'Oustalet* entretient des relations suivies avec les écoles, les associations, la médiathèque qu'elle invite régulièrement à venir vous rencontrer.

Elle doit son nom au Conseil des Sages de la commune : *oustalet* signifie en provençal « la petite maison ».

Établissement pluridisciplinaire et compétent dans la prise en charge de personnes qui souffrent de troubles psychiques et mentaux de plus de 45 ans, l'établissement dispose de 26 places d'accueil en hébergement permanent, de 2 places en hébergement temporaire et de 3 places d'accueil de jour.

Le personnel vous accompagne dans la mise en place d'un projet d'accompagnement personnalisé destiné à maintenir ou à améliorer votre autonomie, favoriser votre épanouissement et développer les liens sociaux. Les membres de l'équipe sont tous des professionnels aux compétences reconnues pour que vous soyez chaleureusement entouré(e) et puissiez bénéficier d'un accompagnement adapté à vos besoins.

Le site accueille également des personnes âgées au sein d'un EHPAD. Des passerelles existent entre les deux établissements, notamment pour l'accueil conjoint de parents âgés et de leurs enfants en situation de handicap.



Chez vous, pour vous

D'une superficie de 22 m², toutes les chambres sont meublées (lit, table de chevet, chaise, étagères de salle de bains et placard de rangement).

Pour vous sentir en toute sécurité, vous avez à votre disposition un système d'appel d'urgence. Vous pouvez entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe.

Vous pouvez personnaliser votre chambre avec votre petit mobilier et la décorer à votre guise. Télévision et téléphone peuvent être installés si vous le désirez. L'installation de ces appareils sera effectuée par l'agent technique ; vous devrez apporter votre téléviseur, mais le poste téléphonique est fourni par l'établissement. Vous disposez également d'un accès à Internet en Wi-Fi.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous. Vous pouvez recevoir votre famille ou vos amis quand vous le désirez, dans le respect des horaires indiqués dans le règlement de fonctionnement de l'établissement. Pour entrer, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

Vous pouvez accéder en toute liberté à l'ensemble des locaux collectifs intérieurs et extérieurs, dans le respect des activités qui s'y déroulent. Divers espaces de convivialité sont présents sur le site : salon, salle à manger, salles d'activités, espaces de détente (salle Snoezelen, salon de coiffure-esthétique), etc.

À savoir

- **Le ménage** est régulièrement fait dans chacune des chambres. Il est réalisé quotidiennement dans toutes les pièces communes. L'entretien de l'espace privé est important ; à ce titre vous pourrez être amené(e), si vous le souhaitez, à participer au nettoyage de votre chambre.
- **Le nettoyage du linge de maison** (les serviettes de toilette, les draps, le linge de table...) et le blanchissage de vos vêtements personnels sont effectués toutes les semaines. Il convient de marquer vos affaires avec des étiquettes à votre nom. Nous pouvons nous en charger si nécessaire (coût à votre charge). Il vous appartient de prévoir le nettoyage de votre linge délicat comme les robes, les lainages ou les manteaux, avec l'aide de votre famille si besoin.
- Chaque jour, **le courrier** est distribué par le personnel. Vous pouvez déposer à l'accueil ou faire déposer par un membre de l'équipe les lettres que vous voulez envoyer.
- **Les travaux quotidiens** de la résidence et du jardin sont pris en charge par l'agent d'entretien.
- **Un salon de coiffure** est ouvert une matinée par semaine au sein de l'établissement (prestation annexe facturée). Vous pourrez également faire appel à votre coiffeur si vous le souhaitez.
- Vous pouvez déposer vos objets de valeur dans le **coffre** de la résidence.





Chaque personne fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

Votre bien-être

Accueillir, écouter, soutenir, apporter des soins, apaiser les inquiétudes lorsqu'elles se manifestent : tel est le rôle de l'équipe pluridisciplinaire du foyer d'accueil médicalisé *L'Oustalet*.

Chaque personne fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

Vous accompagnent au quotidien :

- **L'équipe administrative**, composée de la directrice, d'un adjoint de direction, d'une assistante de direction et d'agents d'accueil ;
- **L'équipe soignante**, constituée d'infirmiers diplômés d'État et d'une cadre coordinatrice des soins ;
- **L'équipe médicale et paramédicale**, comprenant un médecin généraliste coordonnateur, un psychologue, une ergothérapeute et une psychomotricienne. Cette équipe est complétée par un professeur d'activités physiques adaptées et des kinésithérapeutes libéraux ;
- **L'équipe socio-éducative**, composée d'un cadre éducatif, d'une conseillère économique sociale et familiale, de moniteurs-éducateurs, d'accompagnants de jour (aides médico-psychologiques, accompagnants éducatifs et sociaux et aides-soignants)

et d'accompagnants de nuit (aides médico-psychologiques ou aides-soignants et agents de soins de nuit) ;

- **L'équipe cadre de vie** comprenant des agents techniques, des agents d'entretien des locaux, des agents de restauration et des agents de lingerie.

Une cuisine équilibrée et savoureuse

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer avec vos proches si vous le souhaitez. Il garantit des menus variés, équilibrés et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par votre médecin traitant, ainsi que des recommandations de la commission de restauration. Tous les menus sont élaborés sur place et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration. Invitez vos proches aussi souvent que vous le souhaitez, la salle des familles est réservée à cet effet. Il suffit d'en informer l'accueil au minimum 48 heures à l'avance.

Les repas peuvent être servis en tisanerie ou au restaurant selon le service. En fonction de votre état de santé et à la demande du médecin, du personnel soignant ou de la direction, des plateaux peuvent vous être servis en chambre.

Horaires des repas :

- le petit déjeuner entre 8h et 9h30 ;
- le déjeuner entre 12h et 13h30 ;
- une collation à 16h ;
- le dîner entre 19h et 20h30.

Les visites

Votre famille et vos amis sont les bienvenus, leur présence à vos côtés est importante. Ils peuvent venir vous rendre visite tous les jours dans votre chambre. Un salon est également mis à disposition si vous souhaitez vous isoler. Des menus gourmands sont proposés avec un petit supplément. Il suffit d'en informer le secrétariat au minimum 48 heures à l'avance.

Les activités

Un programme d'activités individualisé est défini avec vous. Respectueux du rythme, des capacités et des attentes de chacun, il a pour objectifs de vous aider à développer vos potentialités, votre autonomie, votre créativité, et de faciliter l'ouverture sur la vie sociale et culturelle. Ces activités sont variées : gymnastique adaptée, équithérapie, médiation animale, cuisine, loisirs créatifs, éveil sensoriel, repas à thème, sorties et visites... Des associations peuvent également intervenir au sein de la résidence pour animer des ateliers. La résidence dispose de deux véhicules adaptés pour les sorties.

Tranquillité et confort de chacun

Il est essentiel de respecter la tranquillité de l'établissement. Vous devez veiller à ne pas être bruyant en utilisant vos radio, télévision, téléphone ou en accueillant vos proches, ceci afin de préserver le sommeil et l'intimité de chacun. Lors de votre admission, un règlement de fonctionnement vous sera remis avec votre contrat de séjour.

Vivre ensemble en toute sécurité

Pour votre sécurité, pour votre santé et celle des autres, veuillez respecter l'interdiction de fumer dans les locaux (décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006). Le règlement relatif à la sécurité incendie s'impose à tous, résidents, personnels et visiteurs. Les salariés de l'établissement ayant suivi une formation de sécurité incendie indiqueront les instructions à suivre si besoin. En cas d'alerte, il est recommandé de rester calme et de suivre les consignes prévues à cet effet.

Les sorties et vacances

À tout moment vous pouvez sortir déjeuner ou aller vous promener. Prévenez-nous simplement de votre absence. Il peut également vous être proposé, durant l'année, de participer à des petits séjours « hors les murs », en compagnie des professionnels de l'établissement qui vous connaissent bien et qui peuvent répondre à tout moment à vos demandes. Vous pouvez aussi partir en week-end ou en vacances avec votre famille. Enfin, vous avez la possibilité de vous inscrire à des séjours de vacances adaptés, organisés par des structures spécialisées extérieures. Nous nous chargeons de construire votre dossier d'inscription et de demande d'aides. Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner de plus amples renseignements.

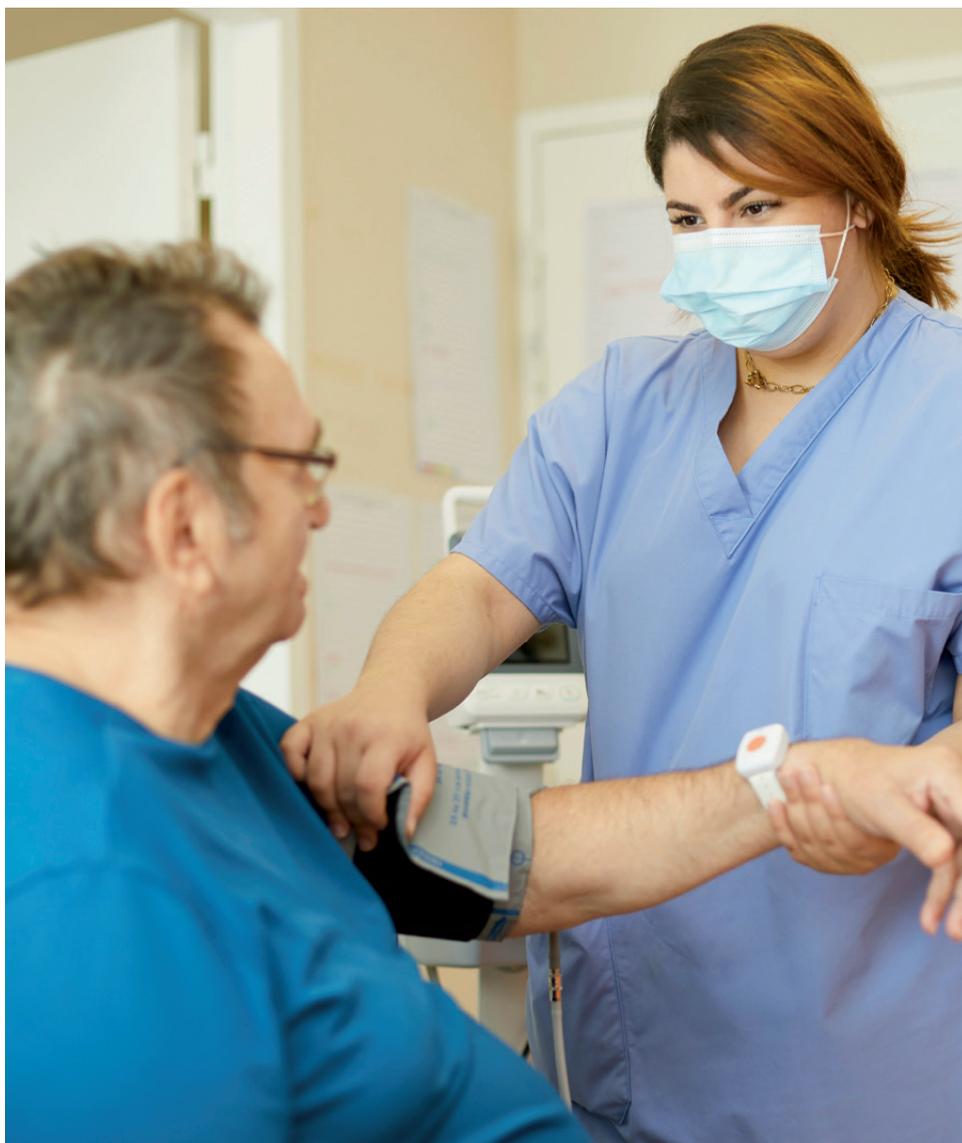


La gestion de l'argent personnel

Sont à votre charge les petites dépenses (produits d'hygiène et de beauté, sorties personnelles et menus achats divers) mais également les dépenses telles que le coiffeur, les vêtements, les meubles ou la décoration pour votre chambre, les séjours de vacances... Les moniteurs-éducateurs et la conseillère économique sociale et familiale, en lien avec votre représentant légal si besoin, vous aideront dans la gestion de votre argent de poche.

Vie privée

Vous pouvez souhaiter nouer des relations affectives avec un autre résident ou une personne extérieure à l'établissement. Le personnel doit respecter votre intimité, à condition qu'il s'agisse d'une relation consentie librement et de manière éclairée. Le personnel médical pourra répondre à toutes vos questions.



Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

La qualité des soins

Le foyer d'accueil médicalisé *L'Oustalet* garantit la qualité des soins prodigués et des personnels engagés en lien avec les autorités de tarification (conseil départemental et agence régionale de santé PACA).

Le médecin généraliste coordonnateur est le référent en matière de prise en charge médicale et de soins. Il supervise l'équipe soignante, sous la responsabilité et l'autorité administratives du directeur. Il veille, en lien avec les infirmiers diplômés d'État, à une bonne coordination entre les intervenants extérieurs et les soignants de l'établissement. Il s'assure que vous bénéficiez des soins (y compris urgents) que votre état de santé nécessite, tout au long de votre séjour, même s'il ne prescrit aucun acte médical. Ses horaires de présence dans l'établissement vous seront communiqués. Vous avez par ailleurs l'entière liberté de garder ou de choisir votre médecin traitant à qui il sera proposé la signature d'un contrat type réglementaire portant sur les conditions de son intervention au sein de l'établissement.

Des conventions de partenariat permettant d'établir des complémentarités et de rendre harmonieux votre parcours de soins et de santé ont été signées avec les établissements hospitaliers et services médico-sociaux de proximité.

Des pédicures-podologues et des orthophonistes peuvent également venir vous prodiguer sur place leurs soins qui seront alors à votre charge. Des consultations et des soins dentaires sont effectués dans différents établissements situés à proximité. Nous œuvrons également dans le champ de la prévention et avons conclu un partenariat avec Handident et Les opticiens mobiles, afin de vous offrir un accompagnement de qualité et de proximité tenant compte de votre niveau d'autonomie.

Votre dossier médical est protégé par le secret médical. Vous disposez d'un droit d'accès à votre dossier conformément aux dispositions de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé(e), le personnel de l'établissement se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique. Vous retrouverez votre chambre lorsque vous reviendrez.

N'hésitez pas à consulter l'équipe médicale avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

Accueil et prise en charge

Toute entrée ne peut être faite qu'après l'obtention d'une notification de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Une visite de préadmission est obligatoire. Elle s'effectue en présence de votre tuteur et/ou de votre famille avec le médecin de l'établissement, le cadre éducatif, le cadre de santé, le psychologue et des membres de l'équipe soignante. Une période d'essai d'un mois renouvelable est alors établie. La direction de l'établissement décide de l'admission après avoir reçu l'avis éclairé de l'équipe pluridisciplinaire.

Le financement est assuré par un prix de journée, fixé par arrêté du conseil départemental et de l'agence régionale de santé.

La résidence est habilitée à l'aide sociale pour l'ensemble de ses capacités. Les formalités administratives à réaliser dès l'entrée permettent la prise en charge totale ou partielle des frais de séjour.

Les documents nécessaires à votre admission sont les suivants :

- une copie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité ;
- une copie de la carte d'immatriculation à un régime d'assurance maladie ;
- une copie de la carte d'affiliation à une mutuelle ;

- une copie de la notification de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- une copie de la notification CDAPH orientation FAM ;
- en cas de tutelle, curatelle, ou sauvegarde de justice, une copie du jugement ;
- une photo d'identité ;
- un dossier médical.

Le jour de l'admission, vous apporterez :

- votre nécessaire de toilette (serviettes, gants, savons, etc.) ;
- votre linge et vos objets personnels ;
- les derniers documents médicaux en votre possession.

L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et des règlements en vigueur. Cette assurance couvre votre responsabilité civile.

Une équipe à l'écoute

Pour vous, le service administratif est ouvert en semaine de 9h30 à 16h30.

Tous les membres de l'équipe sont au service de votre bien-être et de votre sérénité. En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **conseil de la vie sociale** qui est composé majoritairement de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées à l'accueil).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrions souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Vous serez amené(e) à participer à l'élaboration de votre projet d'accompagnement personnalisé. Il vous permettra de nous faire part de vos attentes, de vos besoins et de vos aspirations.

Respect de vos droits et bientraitance

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie et le règlement de fonctionnement

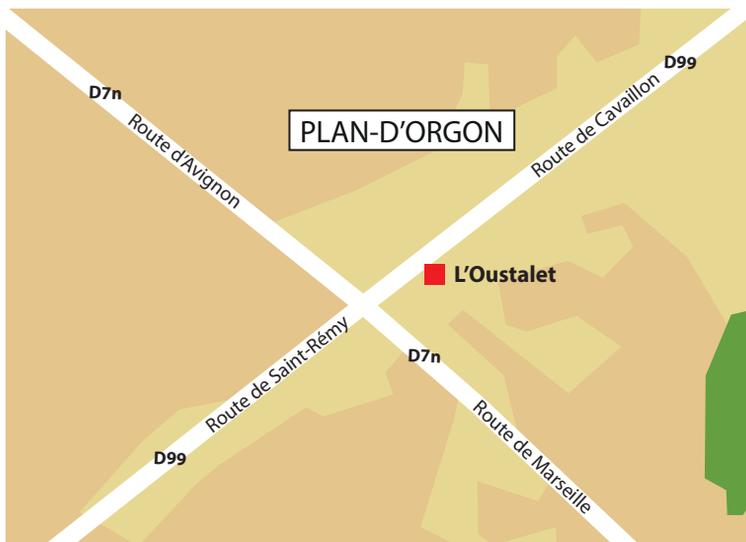
de l'établissement. En cas de besoin, vous pouvez faire appel à une personne qualifiée pour défendre vos droits.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement des maltraitances : le 3977.

Données personnelles

- La Fondation Partage et Vie procède, dans le cadre de son activité, au traitement des données à caractère personnel de ses usagers, le cas échéant, de leurs représentants légaux, et de celles de ses collaborateurs (salariés, prestataires, etc.).
- Les personnes concernées ont un droit d'accès à leurs données et à leur rectification. Elles ont également le droit d'obtenir la portabilité, ainsi que la limitation du traitement qui en est fait, et ont, dans certains cas, le droit de s'opposer audit traitement et d'obtenir l'effacement des données les concernant.



Décembre 2021. Crédit photo : Arnaud Calais
Réalisation : hand'M

Moyens d'accès : SNCF : gare de Cavaillon.
Route : A7 sortie Cavaillon, D99.

L'Oustalet

Foyer d'accueil médicalisé

123 impasse Jules Laty — 13750 Plan-d'Orgon
Téléphone : 04 42 05 74 70 — Fax : 04 90 55 39 61
Courriel : loustalet@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie est reconnue d'utilité publique. Son objet d'intérêt général est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 122 établissements et plus de 6 500 salariés, elle est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.



fondationpartageetvie.org